

Je parraine un enfant palestinien



COMMENT FONCTIONNE LE PARRAINAGE?

Nous travaillons depuis 30 ans avec des associations palestiniennes partenaires en qui nous avons toute confiance pour la gestion des fonds reçus.

- > **En Cisjordanie :** Inash El Usra.
Association de femmes à El Bireh (près de Ramallah)
- > **À Gaza :** L'Union des Femmes Palestiniennes
- > **Au Liban :** Beit Atfal Assoumoud.
Association qui anime des centres sociaux dans les camps de réfugiés.

Ces associations connaissent la situation des familles et leurs difficultés : scolarisation, accès aux soins médicaux, besoins en nourriture et vêtements, etc. Les travailleurs sociaux de ces associations choisissent pour être parrainés les familles qui en ont le plus besoin.

L'argent que vous versez régulièrement à l'AFPS (déduction faite de 7 % pour frais de fonctionnement et gestion) est transmis chaque mois à ces associations qui le répartissent entre les familles. Parrainer, c'est aussi correspondre avec son ou sa filleul.e et sa famille. C'est aussi si on le souhaite lui rendre visite quand cela est possible. C'est pourquoi nous vous encourageons à participer aux missions AFPS en Palestine.

Déduction fiscale : les sommes versées donnent droit à une réduction d'impôt. Le reçu fiscal vous est adressé une fois par an en début d'année.

QUI SOMMES-NOUS?

Association loi 1901, l'AFPS est née en mai 2001. Elle développe de nombreuses actions de solidarité avec le peuple palestinien dans le but de soutenir celui-ci dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux, condition indispensable d'une paix réelle et durable fondée sur le Droit International.

INFORMATION ET ACTION POLITIQUE

Conférences et débats publics, campagnes citoyennes et interventions auprès des pouvoirs publics et des élus contre l'impunité d'Israël, campagne BDS.

COOPÉRATION ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Aides d'urgence et aides à des projets de développement, en partenariat avec des organisations de la société civile palestinienne : santé, éducation, agriculture (huile d'olive, dattes), droits de la personne...

Plus d'informations auprès de votre groupe local (coordonnées sur le site de l'AFPS)

COMMENT PARRAINER?

Dès réception de votre engagement de parrainage, nous vous envoyons le dossier de la famille avec la description de l'association qui gère ce parrainage.

Association France Palestine Solidarité (AFPS)

21ter rue Voltaire 75011 Paris

Tél. : +33 (0) 1 43 72 15 79

Fax : +33 (0) 9 56 03 15 79

www.france-palestine.org

afps@france-palestine.org

parrainages@france-palestine.org



JE SOUHAITE PARRAINER UN ENFANT PALESTINIEN

À compléter et à renvoyer à l'AFPS par courrier ou par mail : parrainage@france-palestine.org

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Je souhaite parrainer un enfant palestinien

Cisjordanie Gaza Liban

Le parrainage d'un enfant se monte à 57 € par mois, mais vous pouvez souscrire à l'une des deux autres formules : un versement de 38 € par mois ou de 19 € par mois; dans ces deux cas, vous serez associé à un ou deux coparrains, que vous avez choisi vous-même ou que l'AFPS désignera.

Je verserai tous les mois la somme de

57 € 38 € 19 €

Je ne peux pas parrainer pour le moment mais je fais un don en faveur des associations palestiniennes de parrainages

20 € 35 € 50 €

autre _____ €

CONTACT GROUPE LOCAL

POURQUOI PARRAINER?

Extraits de lettres de **Gaza**

« Je voudrais vous dire que moi et ma famille de huit personnes vivons dans la maison de ma grand-mère parce que nous n'avons pas de maison. Mohammad est en bonne santé et est bon élève. Il aime le dessin, le sport, le ballon, l'ordinateur et je vous redis mes sincères remerciements. »

L'Union des femmes palestiniennes à **Gaza**

« Nous sommes reconnaissantes de votre aide. »



Visite d'un parrain dans une famille. **Cisjordanie**

« Nous arrivons dans une petite habitation qui compte deux pièces : celle où nous sommes reçus et une chambre à coucher où tout le monde dort. Il y a une minuscule cuisine en plus. En guise de chauffage il y a une petite chauffe-ferrière électrique que l'on met devant ses pieds pour les réchauffer. La mère de Sami nous accueille. Son mari est en prison pour 22 ans pour faits de résistance. »



ENFANTS PALESTINIENS

En **Palestine**

« [...] Les enfants sont les premiers à souffrir de l'occupation. Ils ont des difficultés à réguler leurs émotions et leur état de stress chronique car ils peuvent moins s'appuyer sur les adultes pris eux-mêmes par leurs propres souffrances. Victimes de la violence chronique de l'occupation, les enfants doivent affronter leurs peurs, leurs angoisses d'un avenir incertain; parmi eux, certains vont exprimer des signes de souffrance psychologique en rapport avec leur propre histoire et celle de leurs parents, souffrance qui ne pourra être atténuée que si elle est entendue et prise en charge à temps. [...] »

Dr Souha Mansour-Shehadeh, pédopsychiatre

Au **Liban** « à l'ombre de Chatila »

« Les ruelles sont extrêmement étroites et forment un dédale impénétrable pour celui qui ne vit pas ici. La lumière a du mal à arriver, c'est dans cette ombre permanente que vivent les habitants du camp. »

Tarek Churara, photographe

